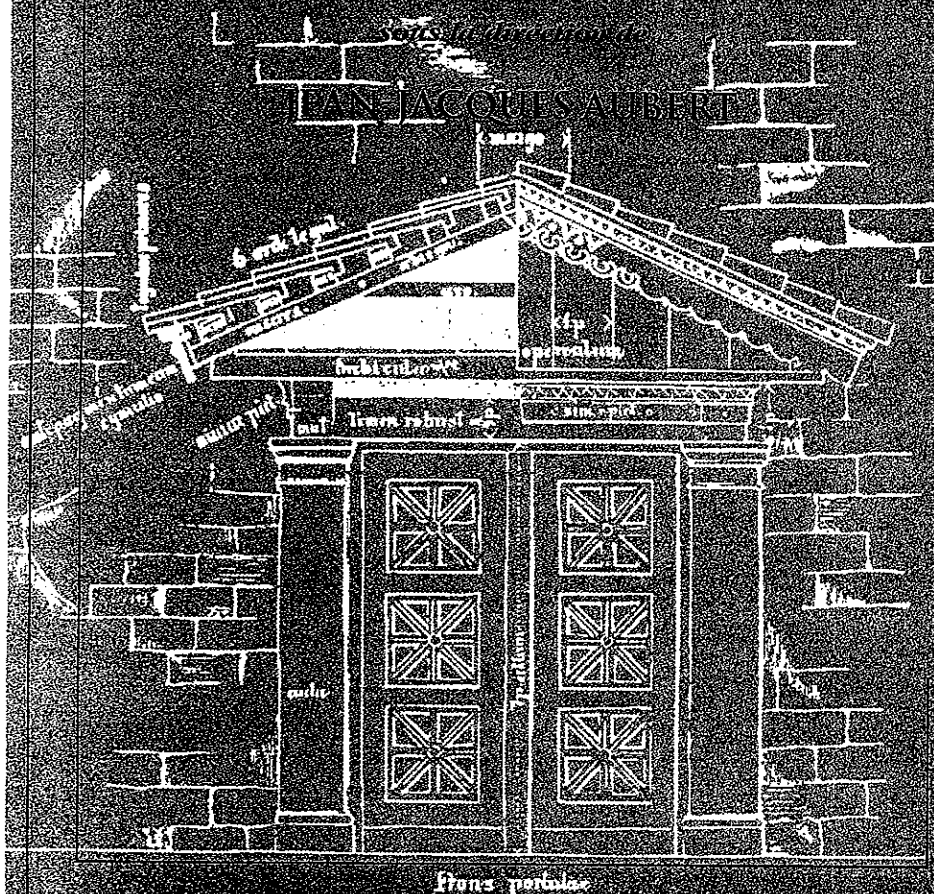


Recueil des travaux publiés par la Faculté des lettres et sciences humaines, cinquante-deuxième fascicule.

TACHES TUNIQUES ET ENTREPRISE PRIVÉE DANS LE MONDE ROMAIN



RÔLES PUBLICS ET PRIVÉS DANS L'ÉCONOMIE IMPÉRIALE: NOUVELLES DÉCOUVERTES PROVENANT DU DÉSERT ORIENTAL EN EGYPTÉ ROMAINE¹

Roger S. Bagnall

Les cinquante dernières années ont constitué l'âge d'or de l'exploration du Désert oriental égyptien. Les fouilles conduites par l'Université de Chicago à la fin des années septante à Quseir al-Qadim, un port de la Mer Rouge identifié généralement aujourd'hui comme l'antique Myos Hormos (malgré quelques voix sceptiques qui s'élèvent encore)¹, ont montré le chemin à suivre². Mais c'est depuis la fin des années quatre-vingt qu'on assiste à une remarquable expansion des recherches et des fouilles. Dans cette lancée, il est apparu clairement que le Désert oriental était divisé en deux zones – plutôt qu'une – économiquement importantes. La partie nord comprend les carrières du *Mons Claudianus* et du *Mons Porphyrites*. Ces lieux, comme certains relais routiers y conduisant, ont fait l'objet de fouilles menées par des équipes internationales sous la direction conjointe et successive de Jean Bingen (chargé des documents écrits de *Mons Claudianus*), de David Peacock (responsable des restes archéologiques de *Mons Claudianus*) et d'Hélène Cuvigny (responsable de plusieurs relais routiers). En plus de nombreuses découvertes intéressantes³, ces fouilles ont livré environ 10'000 ostraka. Au fil de leur publication – jusqu'ici deux volumes des ostraka du *Mons Claudianus* sont parus⁴ – nous commençons à mieux comprendre comment l'empire romain s'y prenait pour exploiter la luxueuse pierre de construction provenant de cette région, et en particulier comment le personnel engagé pour ce travail était ravitaillé alors qu'il

* J'aimerais exprimer mes remerciements au Professeur S. Sidebotham pour m'avoir donné l'occasion de travailler sur le matériel textuel découvert lors des fouilles. Je dois également ajouter que le travail sur lequel repose mon propos a été réalisé en collaboration avec mon étudiante Christina Helms, qui a passé deux saisons sur le terrain à Bérénice. Arthur Verhoogt, de l'Université du Michigan, a également apporté sa contribution quant aux noms personnels sur lesquels je me base. Le premier fascicule de ces textes vient juste de paraître (2000) dans le volume 31 de *Papyrologica Bruxellensia* (Bagnall, Helms, and Verhoogt 2000), auquel je renvoie le lecteur avide d'une documentation plus ample sur les questions abordées dans ce chapitre.

¹ Brun 2002.

² Whitcomb et Johnson 1979 et 1982.

³ Peacock et Maxfield 1997; Maxfield et Peacock 2001.

⁴ Bingen 1992, 1997.

œuvrait dans un environnement hostile. L'exploitation des carrières s'est révélée fortement soumise au contrôle du gouvernement, d'une part parce que les projets impériaux de construction constituaient le principal débouché pour ce type de produit, d'autre part parce que les opérations étaient entièrement gérées par des fonctionnaires impériaux. Les déplacements étaient strictement réglementés jusque dans les moindres détails.

La partie sud du désert, par contraste, était traversée par des routes reliant la vallée du Nil aux ports de la Mer Rouge desquels partaient les bateaux en direction de l'Inde et vice-versa. Entre les relais et les ports fluviaux et maritimes, le désert n'était pas en soi un lieu d'activité importante, à l'exception du transport. Dans un livre publié en 1986, Steven Sidebotham résume ce que les sources littéraires, documentaires et archéologiques, aussi insuffisantes fussent-elles, nous apprennent sur ces deux zones du Désert oriental⁵. Sa thèse met en évidence le rôle actif du gouvernement impérial romain dans ces deux secteurs, tout particulièrement dans la promotion du commerce avec l'Inde (et l'Afrique orientale). Un observateur impartial à l'époque aurait certainement conclu que cette thèse, qui met l'accent sur le rôle impérial à la fois dans la création d'une infrastructure et dans la promotion active du commerce, dépasse l'enseignement des sources antiques à disposition alors et ne propose en fait qu'une hypothèse, bien sûr susceptible d'être vérifiée grâce à de nouveaux documents.

Ainsi, Sidebotham se mit à la recherche de matériel permettant de confirmer l'intuition avancée dans son livre et d'en combler quelques points faibles. Il a commencé par de nombreuses études sur les stations du désert, ainsi que les fouilles d'un fort romain tardif sur la côte. Les années entre 1994 et 1999 ont vu les efforts se concentrer sur Bérénice, sur les ports égyptiens de la Mer Rouge situés le plus au sud – les plus durables – et sur leur arrière-pays. Ces fouilles ont été menées sous l'égide de l'Université du Delaware et de l'Université de Leiden, sous la direction conjointe de Sidebotham en personne et de Willemina Wendrich⁶.

Je dois souligner ici que nous avons encore beaucoup à apprendre sur les rapports entre sphère publique et sphère privée dans le domaine de l'utilisation et de l'exploitation des routes commerciales en direction de l'Inde. Mais les documents trouvés jusqu'à présent nous fournissent déjà de nombreuses indications relatives à des aspects précis de ce fonctionnement complexe, et chaque année nous en apprenons davantage.

⁵ Sidebotham 1986.

⁶ Ces fouilles font l'objet d'une série de rapports par Sidebotham et Wendrich 1995-2001/2, sur lesquels se fondent toutes les remarques sur l'archéologie de Bérénice.

Des produits de grande valeur arrivaient dans l'empire romain en provenance de l'Orient. Ils symbolisaient le luxe, bien que, comme le fait remarquer Sidebotham dans son livre, le luxe des uns constitue le minimum vital des autres. Quelques exemples provenant des fouilles de Bérénice suffiront à illustrer ce point. Mentionnons tout d'abord des camées vierges en agate dont il existe de proches parallèles en provenance de l'Inde. Ensuite, on trouve des morceaux de poterie fine fabriquée au sud de l'Inde, que l'on peut dater du début du premier siècle de notre ère. Dans le domaine de l'industrie textile, on a trouvé un fragment dont il existe précisément un exemple analogue, selon Sidebotham, au musée d'Urumchi (Chine), fragment qui proviendrait d'un site sur le bras nord de la route de la soie, entre Aksu et Kashgar. D'autres trouvailles comprennent quelques pierres précieuses d'origines diverses, avec du saphir du Sri Lanka, ainsi qu'un *dolium* rempli d'environ 7,5 kg de grains de poivre, datant également du premier siècle de notre ère.

Quant aux biens transitant dans l'autre direction, de Rome vers l'Inde, et sur la gestion du trafic, nous en savons très peu – on ne disposait alors pratiquement d'aucune autre source que le *Périples de la Mer Rouge*. Les *ostraka* de Bérénice nous aident considérablement à combler les lacunes. Ces tessons portent de courts textes qui ont pu être identifiés comme des laissez-passer pour diverses marchandises, en particulier du vin, à l'intention des douanes de Bérénice. La plupart de ces documents proviennent d'un seul chantier fouillé en 1997, auxquels s'ajoutent quelques découvertes faites lors des travaux de 1998 et 1999. Cependant, ces textes ne se limitent pas à rendre intelligible le mode de dédouanement. Ils nous renseignent aussi bien sur les produits taxés en douane, ce qui est d'un intérêt considérable pour nous permettre d'identifier ce que Rome vendait pour financer son goût du luxe.

Bérénice, fondée à l'époque ptolémaïque, est située au point de convergence de trois routes: celle reliant la Vallée du Nil à la côte de la Mer Rouge, principalement à partir de Coptos⁷, avec des routes secondaires provenant d'autres points de la vallée, comme Edfu; les routes maritimes de l'Afrique orientale et de l'Inde; et la route côtière qui longe la Mer Rouge, achevée seulement à l'époque d'Hadrien, qui lui donna son nom. Les vestiges de la construction de Bérénice comprennent un temple de Sérapis, une résidence privée à sol en dalles et une jetée remontant au début de l'occupation romaine. Comme on peut le constater, les fouilles ont livré une variété considérable de découvertes. Dans le domaine de la sculpture, il faut mentionner une main provenant d'une statue en bronze, peut-être de la divinité palmyrénienne Yarhibol; une statuette en pierre d'Aphrodite, bien conservée, provenant d'une fosse datée de la haute époque de Rome. Quant aux produits

⁷ Voir maintenant Coptos 2000; Bousac et al. 2002.

en verre, on a trouvé des fragments peints dans la même fosse que les *ostraka*. A un niveau plus terre-à-terre, cependant essentiel pour le commerce oriental, on a retrouvé, toujours dans une fosse romaine ancienne, des anneaux pour les voiles de bateaux et une cargue de fabrication indienne. La mission archéologique a également réalisé une étude importante du réseau routier et des fortifications dans les parties adjacentes du Désert oriental. Mais il nous faut à présent laisser tout ceci de côté, pour nous diriger rapidement vers les postes frontières de Bérénice.

Quant au contexte archéologique des *ostraka*, le point le plus important est que la plupart proviennent de décharges, et plus particulièrement des couches proches de la surface d'une fosse unique; quelques spécimens ne peuvent être attribués à une zone précise du site. Le matériel d'archives, c'est-à-dire celui qui a survécu en agrégat, était concentré sur une surface restreinte. Les fouilles de ces fosses continuent encore à produire du matériel nouveau. La concentration des trouvailles me conduit à supposer que le matériel était apporté là en bloc pour y être éliminé. Les divers ensembles étaient constitués ailleurs. Pour se convaincre de l'habitude d'écrire à Bérénice – dans un dernier coup d'œil de ce côté avant d'étudier les *ostraka* – rappelons que Bérénice a produit une vaste gamme de matériel écrit, y compris une tablette à écrire en bois, quelques stylets de roseau ou sorghum, selon Sidebotham, des papyrus (par exemple un contrat de vente d'un âne) et des inscriptions lapidaires. L'une d'entre elles est une dédicace bilingue gréco-palmyrénienne à Yarhibol, une autre une dédicace grecque de 215 apr. J.-C. par un Palmyrien ayant la citoyenneté romaine.

Des 116 textes édités dans le premier volume des *ostraka*, 92 ont été assignés à l'un des sept groupes que je vais décrire brièvement:

- Groupe A: les ordres de Sosibios. Celui-ci est de loin le groupe le plus vaste, avec 35 textes identifiés. L'identification (mais, hélas! pas la lecture) en est facilitée par l'écriture caractéristique, une graphie petite où il est souvent difficile de déchiffrer les lettres, si ce n'est par comparaison avec de multiples exemples. L'auteur n'a gaspillé aucun mot et a condensé le texte sur deux lignes dans la plupart des cas. Il a également laissé de grandes marges vierges autour de ses ordres. Dans tous les cas sauf un, le destinataire est un certain Andouros. Ni Sosibios ni son destinataire ne reçoivent de titre dans ce groupe. Il n'y a pas non plus de mention de date, de lieu, ni même de formulation de l'objet du texte. Ce laconisme suggère deux faits importants: d'une part, un contexte dans lequel l'information manquante était connue des deux parties concernées; d'autre part, une régularité et une certaine routine dans toute la façon de procéder. Il est également légitime d'inférer que ces commandements n'étaient pas destinés à être conservés une fois qu'ils avaient servi à leur but immédiat. Ils étaient en fait une sorte de bon. Les noms des individus mentionnés dans l'ordre (les bénéficiaires, pour ainsi dire), par contre, sont différents. Même ici, cependant, les parties devaient être probablement assez

bien connues de Sosibios et d'Andouros, car le patronyme en est souvent omis. Bien que l'ordre des mots varie quelque peu, ces commandements suivent une formule relativement figée.

- Groupe B: les ordres de Rhobaos (36-49). Rhobaos, comme Sosibios, ne se donne jamais de titre. Ses destinataires, cependant, reçoivent seulement un titre, *hoi epi tē pulē*, ceux qui sont en charge de la porte; en revanche, leur nom n'est jamais mentionné. La formule en est pour le reste semblable à celle du Groupe A, excepté le fait que le verbe est naturellement au pluriel (*parete*) et qu'une formule additionnelle suit immédiatement après le nom du bénéficiaire ou à la fin, *eis exartismōn*. L'apparence physique de ce groupe diffère autant que possible du Groupe A, car l'auteur a écrit en grand avec un instrument émoussé, en caractères détachés, chaque petit bout aussi distinct que la micrographie de Sosibios. En dépit de légères concessions de clarté, Rhobaos en général est à l'évidence dans la même situation que Sosibios, partie d'une structure bipolaire dans laquelle les choses essentielles doivent être mentionnées. Même encore plus communément que Sosibios, Rhobaos se sent libre d'omettre les patronymes des bénéficiaires.

- Groupe C: les ordres destinés à Andouros par l'intermédiaire de tiers (50-67). Ce groupe de taille assez importante est moins homogène que les deux précédents. De par la rareté du nom, l'on peut être sûr qu'Andouros est la même personne que le correspondant de Sosibios. Il y est décrit dans la plupart des cas (quelques-uns de ces textes sont très fragmentaires) comme étant *quintanesios*, en latin *quintanensis*. Ces ordres sont en majeure partie construits sans le nom de l'expéditeur, commençant ainsi: «A Andouros, *quintanesios*, laissez-passer». La particularité la plus frappante du Groupe C est l'occurrence, pour la plupart des membres réguliers, à la fois du nom au génitif et du nom au datif, à l'endroit dans la formule où d'autres groupes n'ont qu'un nom au datif pour désigner le bénéficiaire de l'ordre. Certains exemples montrent des cas bien préservés illustrant ce phénomène. Andouros reçoit l'ordre de laisser passer respectivement quarante-quatre *italika* de vin. Si nous n'avions que Pakoikos ou Felix au datif, nous le considérerions volontiers comme une personne transportant du vin ou ayant la permission de passer la frontière avec lui, tout comme pour les personnes au datif des Groupes A et B. Mais qui est Tiberius Claudius Dorion? Le nom, pris avec d'autres occurrences des *tria nomina* dans les *ostraka*, fait penser à un affranchi impérial. Le génitif, se trouvant comme il se doit en premier lieu, fait référence, selon toute vraisemblance, au propriétaire ou au transporteur des biens, au nom duquel l'agent au datif est en train d'opérer. Nous pourrions peut-être supposer que la préposition *hyper* («au nom duquel») doit être sous-entendue. Les agents étaient certainement des personnes libres, puisque la plupart d'entre eux ont des patronymes. Le génitif, par conséquent, ne peut désigner le propriétaire des agents.

- Groupe D: les ordres d'Herak() (68-79). La syntaxe de ce groupe a été difficile à discerner à cause de l'utilisation étendue d'abréviations par l'auteur. Dans plusieurs de ces textes, la série de noms se termine par l'abréviation *koud()*, que l'on suppose être le titre. Nous discuterons ceci plus tard. L'ordre continue ensuite en utilisant le verbe *apolyson*, «laissez passer». Puis vient le nom du bénéficiaire, parfois avec l'ajout de *eis exartismôn* (avec de légères variations), ensuite *ton Ouarou*, et les dieux concernés. L'ordre des éléments peut varier quelque peu.

- Groupe E: les textes concernant C. Iulius Epaphroditus (80-85). Ce groupe est formé uniquement par l'usage récurrent de l'expression «pour le compte de C. Iulius Epaphroditus».

- Groupe F: les ordres de Sarapion (86-88). Ce petit groupe comprend juste trois ordres; tous sont adressés par Sarapion à Peisipmouis et Andouros, *quintanenses*. Andouros nous est connu du groupe A et C. En dépit de la pluralité des destinataires, la directive de Sarapion est exprimée par un unique *pares* dans tous les ordres. Un reçu identifie le bénéficiaire comme un conducteur de chameau. Dans deux des trois ordres, on trouve la description (incomplète malheureusement dans les deux cas) du bateau sur lequel les marchandises doivent être livrées.

- Groupe G: les ordres donnés par Claudius Philetos (89-92). Ce groupe de quatre ordres est adressé à un groupe de surveillants responsables de la porte (*pulê*). Dans chaque cas, la formule se poursuit avec *parete*, le nom du bénéficiaire et l'inventaire des marchandises. Comme d'habitude, Claudius Philetos ne se donne aucun titre, et on ne lit ni signature ni date à la fin de chaque document.

Les textes variés ne sont, le plus souvent, pas d'un grand intérêt dans le contexte présent, mais certains restent importants à cause de la date, puisqu'ils fournissent l'une des deux seules dates complètes dans tout le corpus, soit le 6 août 33. Un autre document est daté apparemment du règne de Tibère, mais le chiffre spécifiant l'année est perdu. Il y a aussi une seule quittance rédigée à Coptos et analogue à celles qui se trouvent dans les *ostraka* de Petrie (*O.Petr.*), dans laquelle apparaît une date sous le règne de Néron (20 septembre 61). Deux papyrus datés de 60 et 61 ont été également trouvés l'an dernier. En absence d'indications prouvant le contraire, et étant donné la présence de *tria nomina* avec C. Iulius et Ti. Claudius, je serais tenté de croire que tout le corpus appartient à la période julio-claudienne. Mais en fait Pakoibis, le fils de Kleitos, un destinataire dans le groupe de Sosibios, est mentionné dans un *ostrakon* inédit provenant de la station de Didymoi. Hélène Cuvigny m'a dit que les fouilleurs pensent que rien à Didymoi ne date d'avant le règne de Vespasien. Une date sous le règne de Vespasien a été découverte dans un *ostrakon* trouvé à Bérénice en 1999, à côté d'un autre portant le nom de Titus Flavius. Les

ostraka de Bérénice appartiennent en conséquence probablement pour l'essentiel au troisième quart du premier siècle apr. J.-C.

Les fonctionnaires

Nous avons déjà observé l'absence de titres qui auraient pu accompagner les noms des auteurs des ordres trouvés à Bérénice. Les *ostraka* sont en fait beaucoup moins généreux en matière de titres officiels que nous ne le souhaiterions, sans doute parce que ces documents n'avaient aucune prétention à l'archivage: expéditeurs et destinataires étant bien connus les uns des autres, il était inutile d'épeler chaque mot. Néanmoins, un certain nombre de titres utiles apparaissent dans quelques textes et, mis en série, ils nous aident à comprendre le détail de la procédure.

- 1) *Quintanensis*: ce mot rare est répertorié dans *OLDs.v.*, avec référence à *CIL* XIV 2282 et à *P.Gen.Lat.* 1, dont aucun ne fournit beaucoup d'indications sur sa signification. Le mot n'apparaît pas dans la littérature latine avant l'ère chrétienne; en fait les deux documents cités dans *OLD* constituent, pour autant que je sache, les seules attestations du mot avant nos *ostraka*. Mommsen a pensé qu'il venait de la *Via Quintana*, au sens de place sur laquelle se tenait le marché. Bien que ceci ait été mis en doute, le rôle de nos *quintanesioi* aux douanes indique que Mommsen avait raison. Un *ostrakon* trouvé en 1999 est un reçu délivré par un *quintanesios* de la 4^e année du règne de Vespasien, démontrant qu'il s'agissait d'un poste annuel. Quant à savoir s'il s'agissait d'une fonction officielle ou contractuelle, le matériel ne permet pas de trancher.
- 2) Ceux qui sont en charge de la porte, au moyen de diverses expressions, le plus souvent *hoi epi te pulê*.
- 3) Le mystérieux *telônarios* ou *telônarion* dans un texte – si la lecture est correcte – suggère aussi un terme officiel, peut-être en référence à un poste de douane, vu que *telônês* est un terme courant pour désigner les fermiers de la perception des droits de douane. Aucun des deux mots n'est attesté ailleurs.
- 4) *Quad()*, grec *koud()*: la lecture de ce mot est assurée, mais il est abrégé à chaque occurrence. Les lettres ne fournissent le commencement d'aucun mot grec qui nous soit connu, et il est donc fort probable qu'elles représentent le latin *quad()*. Nous ne disposons d'aucune base pour établir à quels titres latins commençant par ces lettres il est fait référence ici.
- 5) Des soldats (*stratiôtai*) sont mentionnés dans plusieurs documents. L'un d'entre eux est attaché à (Ti.) Claudius Dorion, probablement un affranchi impérial. Un lancier (*Ioncheus*) apparaît également comme partie dans un prêt. Ceci semble être également un hapax probablement équivalent de *Ionchophoros*. Un soldat de la *Cohors Ituraeorum Equitata* se trouve dans

un papyrus trouvé en 1999. Il faut encore mentionner un *ostrakon* en latin, à fonction d'étiquette pour un groupe de 20 chameaux, avec un certain C. Cornelius, de la centurie de Domitius.

- 6) Deux *ostraka* trouvés l'an dernier portent le symbole pour *dekanos* à côté du nom d'un individu. Ceci est un titre civil, également trouvé dans des *ostraka* provenant de forts situés le long de la route de la vallée vers la côte. Cela fait presque certainement référence au chef d'un groupe de conducteurs de chameaux.

Les personnes

Les noms de personnes dans les *ostraka* de Bérénice sont pour la grande majorité grecs et égyptiens, mais on constate une composante romaine importante. Les noms égyptiens montrent une forte représentation de noms se référant aux cultes populaires à Coptos et sa région, particulièrement ceux dérivés de Min/Pan, le principal dieu de Coptos, là où la route vers Bérénice quittait la vallée, et un nom dérivé de Geb, Pakoibis. Les noms grecs présentent certains noms courants partout en Égypte, mais il y a quelques surprises, incluant un certain nombre de noms classiques, par ailleurs rares ou pas attestés en Égypte, comme Leostratos, Naukles, Polites, Machatas, et Peisitheos. Les échos du monde d'Alexandre le Grand, avec Kleitos et Aristoboulos, méritent également d'être signalés. D'un intérêt particulier, cependant, est l'existence dans ce dossier de cinquante cas de ce qu'on appelle couramment une filiation mixte, une personne avec un nom grec mais un patronyme égyptien ou vice-versa. Ceux-ci se divisent plus ou moins de façon égale en deux groupes, avec des familles qui maintiennent l'usage des deux noms, à la fois grec et égyptien, pendant plusieurs générations. Parmi les noms romains, Tiberius Claudius Dorion est le plus remarquable. Dorion, C. Iulius Epaphroditus, Claudius Philetos, et Titus Flavius Potamon, semblent tous être des affranchis impériaux. Quintus Aretinus Felix est un cas à part, mais nous ne savons presque rien à son sujet. Finalement, il y a deux noms probablement sémitiques, Rhobaos et Hierabole. Ce dernier, probablement l'équivalent de Yarhibola, du nom du dieu palmyrénien Yarhibol, apparaît sans renseignement contextuel. Le premier, cependant, est manifestement en position d'autorité, même s'il écrit avec un stylet émoussé. Andouros est probablement celtique.

Produits et unités de mesure

Le portrait de l'activité de Bérénice fourni par ces laissez-passer est une activité d'exportation centrée principalement sur le vin. Des vins de différents types sont les articles les plus couramment déclarés dans le processus douanier, à la fois en termes de fréquence et en taille des chargements. L'huile arrive loin derrière en deuxième position, ainsi que d'autres biens mentionnés

uniquement à titre occasionnel. Les quantités mentionnées s'échelonnent de 2 à 48 contenants, avec une moyenne de 10 environ.

Les formules déjà discutées indiquent qu'au moins quelques-unes des denrées étaient destinées à être chargées sur des bateaux. Reste à savoir si celles qui ne sont pas désignées de la sorte ont pu être réservées à la consommation locale. Mais les céréales de base sont entièrement absentes de ces documents, comme le sont de nombreux produits de la vie quotidienne, affrétés à destination de Bérénice, comme le montrent les registres de Nikanor. La petite quantité de denrées alimentaires dans ces *ostraka* peut très bien se référer à des provisions de route, surtout du fait qu'elles sont séparées des ordres plus importants relatifs aux produits d'exportation.

Les textes de Bérénice se caractérisent par l'approvisionnement régulier en vins italiens et laodicéens soumis aux opérations douanières. Ceux-ci sont essentiellement mesurés en *italika* et *ladikena*. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans les détails, mais il s'agit presque certainement de *keramia* importés d'Italie et de Laodicée en Syrie⁸. L'*italikon* n'était auparavant pas attesté en Égypte comme unité de mesure. La réexportation de l'*oinos italikos* et de l'*oinos Laodikenos* à partir de l'Égypte romaine est attestée dans le *Périple de la Mer Rouge* en rapport avec deux marchés. Adulis, le principal port axumite sur la route de l'Afrique en provenance de Bérénice, était l'hôte d'une colonie de résidents étrangers qui achetaient de petites quantités de vins laodicéens et italiens. Un marché plus éloigné était situé dans le port indien de Barygaza, où des vins italiens, laodicéens et arabes étaient inventoriés parmi les principales importations de vin (*Periplus* 49). Puisque les ventes à destination d'Adulis étaient réputées «limitées», le principal marché pour ces vins était probablement indien. Le *ladikenon* est un récipient relativement grand, contenant environ 24 litres. Des ordres de laissez-passer pour une quantité avoisinant 30 *ladikena* nous sont parvenus.

Dans les registres de Claudius Philetos, nous trouvons un laissez-passer pour 8 *aminaia* de vin (*oinou aminaia*), un vin produit à partir d'une variété de cépages apparentés et appelés «aminéens»⁹. Ce cépage était le plus souvent produit en Campanie et en Italie centrale de façon générale, bien qu'on l'ait cultivé également en Espagne, en Sicile et en Syrie¹⁰. Pline décrit le grain de ce raisin comme délicat et cher¹¹. Les registres de Nikanor font état de livraisons de petites quantités de vin aminéen à Bérénice, mais les *aminaia* sont autrement inconnus dans les documents égyptiens jusqu'au troisième siècle de notre ère.

⁸ Sur le commerce du vin entre l'Italie et l'Inde, voir en général Ruffing 1999, qui ne pouvait pas avoir connaissance des *ostraka* de Bérénice.

⁹ Pour d'autres références, cf. *RE* 1, col. 1835-37, s.v. *Aminaea*; et Virg., *Georg.* 2.97.

¹⁰ Rathbone 1983, 85.

¹¹ Pline, *NH* 14.21, 14.95; Casson 1989, 113.

D'autres contenants importés apparaissent çà et là, dans les ordres. Il n'est jamais fait mention d'*oinos*, mais le vin reste une hypothèse sérieuse, particulièrement dans le cas du *kolophonion*, plus tard utilisé régulièrement comme mesure pour le vin. Nous avons là l'une des attestations les plus anciennes de *kolophonion*, et il se peut que ce soit véritablement une importation de Kolophon. Le *rhodion* apparaît plusieurs fois sans aucune spécification du produit contenu. Des récipients rhodiens trouvés sur le site semblent confirmer l'information des laissez-passer. *Glukē*() *rhod*(), attesté dans une liste de produits figurant dans le registre de Sarapion, est probablement un vin doux entreposé à Rhodes, sinon originaire de Rhodes. Sur le même *ostrakon* apparaît l'*ephesion* attesté nulle part ailleurs. Les importations de vin à Bérénice touchent des contenants anciens, rares ou non attestés, parfois liés aux archives de Nikanor.

A partir de l'analyse des groupes présentée ci-dessus, et de celle des formules se référant à ceux qui sont «en charge de la porte», il devient clair que la majorité de nos *ostraka* servait de laissez-passer pour des produits transitant par le poste de douane de Bérénice, généralement avant d'être chargés sur des bateaux à destination de comptoirs situés le long des côtes africaines et indiennes. Il est également possible que certains de ces produits aient été destinés à la consommation à bord de ces bateaux durant la traversée. Mais la prédominance, dans ces textes, de vins importés dont on sait qu'il avaient été convoyés depuis les ports de la Mer Rouge vers l'Inde indique incontestablement que, pour la majeure partie, nous avons affaire à des marchandises d'exportation.

Le terme technique utilisé pour faire référence à l'équipement de ces bateaux est *eis exartismon*, par référence à l'armement ou au grément. Le substantif est remarquablement rare, mais le verbe *exartizô* est bien attesté en rapport avec l'équipement et l'affrètement de bateaux.

Nous pouvons à présent tenter de reconstituer les rôles des différents acteurs dans l'opération. L'armée était certainement responsable de la construction, de la sécurité et de l'entretien du réseau routier, ainsi que des forts et du port de Bérénice lui-même. Ceci n'est pas une découverte récente, mais les fouilles des stations routières ont ramené à la surface davantage de témoignages à la fin des années nonante. En hiver 1999-2000, des fouilles dans un fort situé à 7 km de Bérénice a produit une inscription de la neuvième année du règne de Vespasien, mentionnant la construction d'un *praesidium* et d'un *lacus* à cet *hydreuma*; cette inscription nous offre en bonus la première datation certaine du préfet Lucius Iulius Ursus, avec une différence de sept ans par

rapport à la date traditionnellement retenue¹². L'année précédente une inscription provenant d'un autre fort indiquait une construction en cours sous Trajan. Les papyri et les *ostraka* de Bérénice ont également montré plus clairement la présence de l'armée et nous permettent de déterminer que des éléments de la *Cohors Ituaeorum Equitata* étaient présents, y compris des lanciers. Comme d'autres inscriptions ont été retrouvées et sont datées de règnes différents, il s'avère que le rôle militaire n'était pas temporaire ni limité à la période de création du réseau. Elles attestent plutôt une présence permanente. L'existence de nos laissez-passer et de ceux du *Mons Claudianus* démontrent que la conjecture de Sidebotham dans son livre était correcte: une des façons dont le gouvernement garantissait la sécurité était de contrôler l'accès au réseau routier: chaque voyageur avait besoin d'un laissez-passer¹³.

La sécurité des caravanes reposait aussi sur le personnel militaire voyageant avec elles, comme le suggère l'*ostrakon* mentionné précédemment, faisant état de 20 chameaux accompagnés d'un soldat, C. Cornelius. Or 20 chameaux étaient capables de transporter 80 grandes amphores de vin, soit environ 2'000 litres. Bien que cela puisse sembler une quantité non négligeable, il n'y a pas l'ombre d'un doute que le volume total des échanges avec l'Inde équivalait à un multiple de cette quantité; même une seule caravane était probablement considérablement plus importante. Il faut par conséquent probablement imaginer que chaque caravane était escortée de plusieurs soldats, chacun responsable pour un groupe de conducteurs de chameaux et leurs animaux.

En revanche, les conducteurs de chameaux étaient certainement des particuliers, originaires de Coptos ou de sa région et appartenant à une population portant des noms grecs et égyptiens courants. On ne peut s'empêcher de supposer que ces transporteurs provenaient d'un nombre limité de familles et exerçaient leur métier de père en fils, sans exclure la possibilité qu'ils aient formé des associations. Mais nous n'avons pas la moindre idée concernant l'époque à laquelle remonte l'utilisation de caravanes régulières. Les chameaux coûtaient cher et ces hommes étaient à l'évidence relativement riches. Cependant, des convois d'ânes participaient probablement au trafic vers Bérénice, car un acte de vente bien conservé a été retrouvé en 1999: il fait état de la vente d'un âne à Bérénice.

Les affréteurs – c'est-à-dire les propriétaires du vin transporté – ne nous sont pas bien connus. Dans son livre, Sidebotham a rassemblé des témoignages

¹² Voir Bagnall, Bülow-Jacobsen et Cuvigny 2001. Des travaux récents ont démontré que la fortification des stations du désert n'a pas débuté avant le règne de Vespasien, probablement pour répondre à des troubles croissants provoqués par les tribus de nomades du désert.

¹³ Voir maintenant Burkhalter 2002.

démontrant que les marchands engagés sur les routes du désert incluait des personnes portant des noms grecs et égyptiens – principalement locaux, selon toute vraisemblance – tout comme des étrangers, quelques-uns originaires d'Alexandrie, d'autres portant des noms romains. Plusieurs d'entre ces derniers sont explicitement identifiés comme des affranchis impériaux, mais la plupart ne le sont pas. Les sources nous laissent donc l'image d'une grande diversité de marchands. Si l'on se limite à ce point, le témoignage des *ostraka* de Bérénice suggère cependant surtout la participation d'individus portant des noms romains, presque tous avec des *praenomina* et des *nomina* impériaux. Selon toute vraisemblance, la plupart d'entre eux sont des affranchis impériaux; il s'agit toujours de C. Iulius, de Tib. Claudius ou de T. Flavius. Dans un tel cas, il faut envisager la possibilité que la famille impériale ait joué un rôle important, direct ou non, d'entrepreneur dans le commerce d'exportation du vin. Ce commerce aurait pu ne pas être aussi largement ouvert et privatisé que l'on a pensé. Quant aux marchands locaux mentionnés dans les *ostraka* de Petrie, il se pourrait qu'ils aient été associés à l'approvisionnement du port plutôt qu'aux exportations. Mais je souligne ici qu'il s'agit d'une zone où les *ostraka* trouvés jusqu'à ce jour n'ont pas été vraiment d'une grande utilité. La nature d'archives de nos *ostraka* invite à la prudence, surtout qu'il existe suffisamment d'autres témoignages relatifs à des marchands privés pour suggérer que le commerce avec l'Inde était loin d'être un monopole.

A chaque extrémité de la route se tenait une station de contrôle officielle; celle de Bérénice est appelée *pylé*, ou porte de douane. Les adresses des laissez-passer sont celles de fonctionnaires en poste à Bérénice, et non à quelque point intermédiaire¹⁴. Les laissez-passer doivent alors indiquer que le porteur s'est acquitté de toutes ses obligations fiscales, à une date antérieure, probablement à Coptos, au moment où les produits quittaient la Vallée du Nil, là où les déplacements étaient relativement libres, et s'engageaient sur les routes du désert contrôlées par l'administration impériale, pour suivre ensuite le réseau de stations. Ces laissez-passer n'auraient aucun sens sans l'existence d'une taxe à l'exportation applicable à ces produits, probablement à un taux considérablement plus élevé que la taxe prélevée sur les biens de consommation demeurant à Bérénice même. Le taux pourrait avoir été d'un quart de la valeur (25 pour cent), comme certains indices le suggèrent, mais nous manquons de témoignages directs pour le confirmer. Les *ostraka* ne nous renseignent pas davantage sur l'identité des personnes qui délivraient ces laissez-passer, comme Sosibios et ses pairs.

¹⁴ Cela n'exclut pas la possibilité que des laissez-passer adressés (et conservés) à de tels points intermédiaires aient existé. Cependant, nous n'en connaissons pas, selon moi, qui proviennent du Désert oriental.

Les *quintanenses* et les fonctionnaires responsables de la porte semblent avoir fonctionné de façon plus ou moins interchangeable. La découverte en 1999 d'une paire d'*ostraka*, tous deux rédigés par la même personne, adressés l'un à un *quintanensis*, l'autre à «ceux en charge de la porte» est instructive. Le témoignage de l'*ostrakon* mentionnant un *quintanensis* de la 4^e année de Vespasien suggère selon moi que le *quintanensis* occupait une place affermée. L'affermage de la perception des droits de douanes est attesté dans la région, tout comme c'est le cas d'autres taxes sous le Bas-Empire. Un mot autrement inconnu, *telônarios/n*, est évidemment dérivé du terme désignant le fermier des impôts. Toutefois, il faut se souvenir que les laissez-passer n'avaient pas pour but de décrire comment les individus mentionnés obtenaient le droit de passer à travers la porte à Bérénice, mais seulement de préciser qu'ils étaient habilités à le faire. De plus, il semble évident de conclure que la personne chargée de contrôler les laissez-passer à l'ultime étape du voyage appartenait à la même catégorie de fonctionnaires que celle qui l'avait délivré. Le gouvernement impérial pourrait avoir souhaité contrôler l'activité des percepteurs. La base documentaire mentionnée ci-dessus est trop mince pour suggérer que les *quintanenses* puissent avoir appartenu aux cadres de l'armée.

En fin de compte, les marchandises étaient chargées sur des bateaux. Nous ne savons presque rien sur l'identité de leurs propriétaires ou de leurs affréteurs. Il est fait référence à «ceux de Varus», et le nom de bateau *Gymnasiarchis* pourrait être riche d'information. Varus représente soit un capitaine, soit un entrepreneur. Le nom est romain, ce qui implique que le commandement de cette flotte commerciale n'était pas confié à des Égyptiens ou à des Grecs d'Égypte.

Le sujet de cette communication, soit les rapports entre secteurs publics et privés dans l'économie de l'Égypte gréco-romaine, invite à traiter aussi de l'organisation de l'exploitation des carrières dans la partie nord du Désert oriental, pour laquelle les témoignages sont abondants. Mais une telle entreprise se heurte pour l'instant au fait que seul un dixième des *ostraka* du *Mons Claudianus* a été publié jusqu'à présent. Pour toute la région du désert, l'état de nos connaissances change rapidement, et les esquisses à grands coups de pinceau, nécessaires il y a vingt ans, doivent et peuvent être remplacées chaque année et de plus en plus par des études de détails. Il est manifeste que le gouvernement impérial ne désirait – ou ne pouvait – pas tout faire dans chacune de ces deux zones; il n'était pas non plus disposé à confier ces activités à un secteur privé dépourvu de réglementation. Le maintien de ces activités coûtait très cher. Et bien que, dans un cas comme dans l'autre, on ait affaire à des produits de luxe, ni la famille impériale ni les milieux de l'aristocratie politique ne voulaient s'en désintéresser. L'exploitation des carrières servait principalement, sinon exclusivement, les intérêts directs des empereurs et semble avoir été gérée plus directement que le commerce. Mais ce dossier doit

encore être étayé et il est fort probable que nos connaissances en la matière seront bien plus précises dans une dizaine d'années.

Bibliographie

- Bagnall, R.S. – Helms, C. – Verhoogt, A.M.F.W. 2000. *Documents from Berenike I: Greek Ostraka from the 1996-1998 Seasons*. *Pap.Brux.* 31. Bruxelles.
- Bagnall, R.S. – A. Bülow-Jacobsen – H. Cuvigny. 2001. «Security and Water on the Eastern Desert Roads: The Prefect Iulius Ursus and the Construction of *Praesidia* under Vespasian», *JRA* 14: 325-33.
- Bingen, Jean et al. 1992. *Mons Claudianus: Ostraca graeca et latina*, I. *Doc. de Fouilles IFAO* 29. Le Caire.
- Bingen, Jean et al. 1997. *Mons Claudianus: Ostraca graeca et latina*, II. *Doc. de Fouilles IFAO* 32. Le Caire.
- Boussac, M.-F. et al. (éds). 2002. *Autour de Coptos. Actes du colloque organisé au Musée des Beaux-Arts de Lyon*. *Topoi*, suppl. 3.
- Brun, J.-P. 2002. «*Hodos Myshormitikè*: L'équipement de la route entre Coptos et la Mer Rouge aux époques ptolémaïque et romaine», dans Boussac et al.: 395-414.
- Burkhalter, F. 2002. «Le 'Tarif de Coptos'. La douane de Coptos, les fermiers de l'*apostolion* et le préfet du désert de Bérénice», dans Boussac et al.: 199-233.
- Coptos. 2000. *Coptos. L'Égypte antique aux portes du désert*. Lyon/Paris.
- Casson, L. 1989. *Periplus Maris Erythraei, Text with Introduction, Translation and Commentary*. Princeton.
- Maxfield, V. – D.P.S. Peacock. 2001. *The Roman Imperial Quarries. Survey and Excavation at Mons Porphyrites 1994-1998*, I: *Topography and Quarries*. *EES, Excavation Memoir* 67. Londres.
- Peacock, D.P.S. – V.A. Maxfield. 1997. *Mons Claudianus. Survey and Excavation 1987-1993*, I: *Topography and Quarries*. *IFAO* 37. Le Caire.
- Rathbone, D.W. 1983. «Italian Wines in Roman Egypt», *Opus* 2: 81-98.
- Ruffing, K. 1999. «Zum Weinhandel zwischen Italien und Indien im 1. Jh. n. Chr.», *Laverna* 10: 60-80.
- Sidebotham, S.E. 1986. *Roman Economic Policy in the Erythra Thalassa 30 B.C.-A.D. 217*. Leiden.
- Sidebotham, S.E. – W.Z. Wendrich (éds). 1995. *Berenike 1994: Preliminary Report of the 1994 Excavations at Berenike (Egyptian Red Sea Coast) and the Survey of the Eastern Desert*. Leiden.
- Sidebotham, S.E. – W.Z. Wendrich (éds). 1996. *Berenike 1995. Preliminary Report of the 1995 Excavations at Berenike (Egyptian Red Sea Coast) and the Survey of the Eastern Desert*. Leiden.
- Sidebotham, S.E. – W.Z. Wendrich (éds). 1998. *Berenike 1996. Report of the 1996 Excavations at Berenike (Egyptian Red Sea Coast) and the Survey of the Eastern Desert*. Leiden.
- Sidebotham, S.E. – W.Z. Wendrich (éds). 1999. *Berenike 1997. Report of the 1997 Excavations at Berenike and the Survey of the Egyptian Eastern Desert, including Excavations at Shenshef*. Leiden.
- Sidebotham, S.E. – W.Z. Wendrich (éds). 2000. *Berenike 1998. Report of the 1998 Excavations at Berenike and the Survey of the Egyptian Eastern Desert, including Excavations in Wadi Kalalat*. Leiden.
- Sidebotham, S.E. – W.Z. Wendrich (éds). 2001/2. «Berenike: Archaeological Fieldwork at a Ptolemaic-Roman Port on the Red Sea Coast of Egypt 1999-2001», *Sahara* 13: 23-50.
- Whitcomb, D.S. – J.H. Johnson. 1979. *Quseir al-Qadim 1978: Preliminary Report*. Princeton.
- Whitcomb, D.S. – J.H. Johnson. 1982. *Quseir al-Qadim 1980: Preliminary Report*. Malibu.